

LES DIFFERENTS ENJEUX DU PARTENARIAT

L'Entreprise et l'Institut signataires de la présente convention ont convenu de développer des actions communes ou concertées pour mettre en relation ***l'offre académique de l'INSA HdF et la demande industrielle dans les domaines de compétence de l'institut.***

Leur objectif est également d'***accroître la notoriété de l'entreprise auprès des étudiants, jeunes diplômés et anciens élèves ainsi que du corps professoral au bénéfice du développement de projets communs dans les domaines ci-nommés.***

Ces collaborations pourront prendre plusieurs formes :

- Action pédagogique

-

Leur but est d'aider les élèves ingénieurs à disposer ***d'une meilleure connaissance des entreprises et des métiers de Techniciens et Cadres.*** Dans ce cadre, le partenariat industriel comporte des ***conférences*** thématiques propres aux domaines d'activités de l'entreprise, des ***rencontres métiers***, des ***visites de sites industriels ou d'études*** et des débats à thèmes, les actions désignées étant listées ci-après, non exhaustivement :

- Mise à disposition d'intervenants pédagogiques,
- Animation de débats à thèmes,
- Participation aux journées « Forum Entreprise » par une présentation de l'entreprise, de ses métiers et de ses réalisations,
- Témoignages professionnels carrières et métiers à la faveur de conférences (dires d'experts),
- Visites de sites ou d'usines de l'entreprise,
- Proposition de projets d'études industrielles. Mettre des photos à l'appui pour faire vivre le projet

- Action de formation professionnelle

L'INSA HdF peut apporter, au titre de la formation professionnelle, son concours à l'entreprise pour la ***formation de son personnel*** de niveau technicien à ingénieur. L'Institut accompagnera le partenaire industriel dans la mise en œuvre de son Plan de Formation Entreprise dans le cadre des dispositifs législatifs en vigueur (formations diplômantes, formations qualifiantes, contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Validation des Acquis de l'Expérience

- Appui au projet professionnel des élèves

C'est au travers de stages, de simulation d'entretien, d'entraînement à la rédaction d'un CV et de partage d'expérience que les élèves acquièrent des ***atouts indispensables à une insertion professionnelle réussie.*** Les actions pouvant être menées sont listées ci-après, non exhaustivement :

- Offres de stages,
- Ateliers de simulation d'entretiens de recrutement,
- Ateliers TRE « Techniques de Recherches d'Emploi »,

- Recrutement

L'INSA HdF facilite les actions de recrutement par l'entreprise de stagiaires sous statut étudiant et par la voie de l'apprentissage - et de diplômés, en organisant des actions personnalisées et prioritaires :

- Lors des forums de recrutement organisés par l'Institut,
- Par la possibilité de mettre en place des actions ciblées pour répondre à des besoins particuliers de l'entreprise, le cas échéant (conférences d'information spécifiques),
- Par la mise en relation de l'entreprise avec les associations, et la transmission d'information à leur intention dont :
 - Association des élèves - ingénieurs,
 - Association des ingénieurs diplômés,
 - Junior entreprise.

- Pré - recrutement d'étudiants étrangers

L'INSA HdF s'engage à étudier avec le **GROUPE XXXXXXXXXXXX et l'ensemble de ses filiales** les possibilités de pré-recrutement en commun d'élèves issus des pays à potentiel de développement pour l'Entreprise auprès des universités étrangères partenaires. Les précisions nécessaires seront apportées en temps utile.

- Soutien de la vie associative de l'Institut
 - Participation aux forums, PHOTO FORUM
 - Soutien à l'organisation de manifestations, photos
 - Parrainage de promotion le cas échéant. photos
- Soutien financier à l'Institut
 - Versement de la taxe d'apprentissage
 - Versement pour soutenir l'action et le développement de ses projets
- Don en nature à l'Institut (matériels)
- Autres projets

L'Institut et l'Entreprise se réservent la possibilité, le cas échéant, de collaborer en partenariat sur des projets de Recherche, d'Innovation ou de Développement.

Pour tous projets de telle nature, nécessitant l'acquisition de matériel et/ou outils, l'Institut et l'Entreprise s'autorisent à formuler une demande conjointe en vue de bénéficier d'aides partenariales ou de subventions auprès de la commission européenne et plus largement de toutes entités susceptibles d'en verser.